

IMPORTANT

✓ 10 QUESTIONS À VOUS POSER...



AVIS RELATIF AU RENOUVELLEMENT D'UNE POLICE d'assurance habitation

Il est important de communiquer avec votre représentant en assurance de dommages afin de lui faire part de tout changement pouvant entraîner des modifications à votre police d'assurance.

QUESTIONS

À titre d'exemple, si vous cochez l'une de ces questions, communiquez avec votre représentant.

QUESTION 1

Vous avez effectué des rénovations ou des réparations importantes à votre résidence ?

QUESTION 2

Vous avez acquis des biens augmentant de façon significative la valeur de vos biens ?

QUESTION 3

Vous avez acquis du matériel informatique ou multimédia ?

QUESTION 4

Vous avez acquis des bijoux, des objets de valeur, des antiquités ou des œuvres d'art ?

QUESTION 5

Vous avez installé une piscine, un spa ou un sauna ?

QUESTION 6

Vous avez installé un chauffage auxiliaire (bois, gaz, huile, etc.) ?

QUESTION 7

Vous exercez des activités professionnelles ou commerciales à votre résidence ou y conservez du matériel professionnel tels des outils, de l'équipement informatique, etc. ?

QUESTION 8

Vous avez fait installer ou fait désactiver votre système d'alarme ?

QUESTION 9

Vous êtes devenu propriétaire d'un animal tels un chien, un animal exotique, etc. ?

QUESTION 10

Une nouvelle personne habite votre résidence ?

Cette liste de questions n'est présentée qu'à titre d'exemple et non exhaustive. En cas de doute quant aux informations à transmettre à votre représentant en assurance de dommages, n'hésitez pas à communiquer avec lui.

Votre représentant en assurance de dommages est là pour vous conseiller !